

**Madame Catherine Vautrin**  
Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités  
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS  
Hôtel du Châtelet  
127, rue de Grenelle  
75007 PARIS

PARIS, le 23 février 2024  
N/Réf. ER/CL 24-10

**Objet : Préavis de grève national le 8 mars 2024**

**Lettre RAR 1A 205 452 3987 1**


Madame la Ministre,

En complément du préavis déposé par l'UFFA-CFDT pour l'ensemble des personnels des fonctions publiques, la fédération CFDT Santé-Sociaux appelle les personnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux exerçant dans les ESPIC et dans toute entreprise ayant délégation de service public, à des actions de mobilisation dont la grève, le vendredi 8 mars 2024, en faveur :

- de l'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes,
- de la revalorisation des métiers à prédominance féminine,
- de services publics de qualité répondant aux besoins, notamment dans la petite enfance,
- de moyens pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

La présente lettre vaut préavis de 24 heures pour le vendredi 8 mars 2024, ce préavis couvrant les personnels commençant ou terminant leur vacation de travail au cours de cette journée.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.



Evelyn RESCANIÈRES,  
Secrétaire générale.

P.J.-Ann. : Préavis UFFA-CFDT  
Copie : DGOS et DGCS.